

Renouvellement de la convention Refuge LPO



Refuge depuis 2014, Le Vinatier vient une nouvelle fois de s'engager auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Le renouvellement de la convention Refuge LPO du Centre hospitalier du Vinatier jusqu'en 2022, démontre l'engagement de l'établissement pour la préservation de la biodiversité au cœur de la gestion de ses espaces.

Depuis 2014, les effets sur la biodiversité sont notables, et de manière positive. Les espèces sont présentes, se reproduisent et la gestion différenciée adoptée dans le parc leur apportent une plus large disponibilité de gîte et de couvert.

Bien que des actions aient déjà été entreprises, de nouvelles préconisations d'aménagements visant à entretenir et améliorer la richesse du refuge LPO Vinatier ont été déterminées sur une durée de trois ans :

> Favoriser l'accueil de la faune sauvage grâce à la pose de gîtes à insectes :

> Entretenir les milieux en continuant la fauche tardive, en accentuant la suppression des pesticides et les plantations d'arbustes :

> Sensibiliser le personnel et les usagers afin qu'ils puissent mieux comprendre le projet LPO et consolider leur connaissance en s'impliquant davantage grâce à notamment l'organisation d'animations de balades autour de la nature dans le parc du Vinatier en partenariat avec le service éducation à l'environnement de la LPO Rhône. Equipés de jumelles, au total 15 patients et personnels de l'établissement du Vinatier ont pu partir à la découverte des oiseaux présents dans notre parc lors de la dernière visite organisée le 12 septembre dernier.

Toutes ces préconisations identifiées pourraient permettre de faire évoluer et améliorer le cadre de vie de la biodiversité. L'objectif à terme de ce Refuge LPO est d'apporter sa pierre à l'édifice de la préservation de la biodiversité tout en servant d'exemple concret de ce que chacun peut réaliser à son échelle.

Il est important de rappeler que chacun peut créer un refuge LPO chez lui, s'il le souhaite. Jardin, cour, terrasse, balcon, il n'y a pas de superficie minimale pour créer un Refuge LPO, quelques aménagements et quelques gestes simples suffisent : poser des nichoirs, nourrir les oiseaux en hiver ou entretenir un espace vert de façon écologique. [DÉCOUVREZ COMMENT CRÉER UN HÔTEL À INSECTES ICI](#)

 **VOIR AUSSI**

 [A lire dans e-Mag : Le groupe thérapeutique "jardin et nature"](#)

LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX